

**DOSSIER DE CANDIDATURE
CLASSES à HORAIRES AMÉNAGÉS ARTS DU SPECTACLE
EN PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE CLAUDE-DEBUSSY**

Spécialité MUSIQUE (CHAM)

à remettre complet au conservatoire au plus tard le 22 mars 2025

• **ÉLÈVE :**

NOM Prénom.....
Date de Naissance : / / Nationalité :

• **REPRÉSENTANTS LÉGAUX :**

Situation familiale

Mariés Pacsés Divorcés Séparés Célibataire Veuve/veuf

• ***Représentant 1 (payeur principal)***

NOM et Prénom :
Date de naissance : / /
Adresse (n° et rue) :
Code Postal : Ville :

• **Représentant 2**

NOM et Prénom :
Date de naissance : / /
Adresse (si différente) :
Code Postal : Ville :

Si quartier à Saint-Germain-en-Laye (**plan des quartiers sur <https://www.saintgermainenlaye>**), préciser :

Cœur de ville et quartiers forestiers Alsace/Pereire Lycée international Debussy/Schnapper
 Sous-préfecture/Pontel Hôpital Rotondes/Saint-Léger (Bel Air)

• **CONTACT :**

Tél. Domicile :
Tél.Travail : *Resp. 1* *Resp. 2*
Mobile : *Resp. 1* *Resp. 2*
Élève :

Adresse mail du représentant 1 : (écrire en majuscules)

Adresse mail du représentant 2 : (écrire en majuscules)

• **AUTRE PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :**

NOM : Prénom :
Téléphone :

Remplir la partie au verso

● **OBJET DE L'INSCRIPTION :**

Je soussigné(e) :
souhaite une admission de (nom et prénom de l'enfant)
en classe de : 6^e 5^e 4^e 3^e pour la rentrée scolaire 2025-2026

● **SPÉCIALITÉ DEMANDÉE :** Création Sonore Maîtrise Instrument (préciser lequel)

Cursus ou enseignement artistique suivi en 2024-2025 :

CRD de Saint-Germain-en-Laye Autre établissement :
Discipline pratiquée.....
Niveau actuel ou nombre d'années
 Autre pratique artistique :

N.B : Les élèves seront convoqués à une audition et à un entretien le **mercredi 2 avril** (horaires à confirmer ultérieurement)

ATTENTION : vous devez remplir parallèlement un dossier de demande d'admission en classe à horaires aménagés pour le collège en joignant une demande de dérogation y compris si votre enfant est affecté au collège Debussy.

Je soussigné(e) :

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, et m'engage à les respecter.
(disponible à l'accueil du conservatoire ou sur son site : <https://culture.saintgermainenlaye.fr/>)

Confirme donner mon accord à la collecte de mes données personnelles dans le cadre de l'inscription de mon enfant¹ .

Autorise le responsable du CRD à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'élève : transport au centre hospitalier de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, et à faire pratiquer si besoin toute intervention.

Tout au long de la scolarité de l'élève, par renouvellement annuel tacite¹ :

OUI NON J'autorise la Ville de Saint-Germain-en-Laye à réaliser une captation (image et/ou son) de mon enfant ou si l'occasion se présente, lors d'un spectacle ou d'un cours et sa diffusion à des fins exclusives d'information.

OUI NON Je souhaite recevoir par mail les informations sur les manifestations du CRD (Newsletter)

OUI NON J'autorise mon enfant à quitter le CRD seul en cas d'absence imprévue d'un professeur

Pour l'année scolaire à venir (se référer à la grille tarifaire en vigueur), je souhaite m'acquitter des droits de scolarité en :

- 1 fois à réception de la facture du mois d'octobre (envoi en novembre)
- 6 fois par prélèvement automatique mensuel (factures d'octobre à mars)
→ Le prélèvement fractionné ne pourra pas s'appliquer dans le cas d'une inscription prise en cours d'année scolaire, ni pour les sommes inférieures à 200 €.

Fait à, le
Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, à la facturation et à la gestion du dossier des élèves par la Ville de Saint-Germain-en-Laye. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 (modifiée en 2004), vous pouvez exercer votre droit de consultation et de rectification des informations qui vous concernent. Vous pouvez à tout moment, retirer votre consentement grâce à l'accès sécurisé à vos données personnelles par les moyens suivants :

- En vous rendant à de la Direction des Affaires Administratives : 86, rue Léon Désoyer (se munir d'un justificatif d'identité).
- En écrivant à : Mairie de Saint-Germain-en-Laye, Direction des Affaires Administratives, ou au Délégué à la Protection des Données, 16 rue de Pontoise - BP 10101, 78101 Saint-Germain-en-Laye cedex, en exposant votre demande et en justifiant de votre identité.

*Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.
Le refus de communiquer vos données aura pour conséquence de ne pouvoir donner suite à votre demande d'inscription.*

¹ Vous pouvez à tout moment, changer vos choix de modalités en contactant le Conservatoire par mail ou par téléphone.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Le dossier de candidature** correctement complétée et signé
- 1 justificatif de domicile** (facture d'électricité ou d'eau, quittance de loyer, ...)
- 1 photo de l'élève** (au format jpeg, jpg)
- 1 attestation d'assurance Responsabilité civile** (à remettre au plus tard fin septembre 2025)
- La copie des bulletins scolaires CM2** des 1^{er} et 2^e trimestres, ou 1^{er} semestre 2024-25

Pour les danseurs uniquement ¹ :

- 1 certificat médical** d'un médecin daté de moins de 3 mois attestant la capacité de l'enfant à la pratique de la danse, à renouveler tous les ans ¹

Pour un 1^{er} prélèvement automatique :

- 1 autorisation de prélèvement SEPA** (en page 4)
- 1 RIB**

Pour une demande d'inscription d'un élève venant d'un autre établissement :

- 1 certificat de scolarité** récapitulatif le ou les cursus suivis, ainsi qu'une attestation de récompense(s) avec cachet de l'établissement

Optionnel : Pour les élèves Saint-Germainois uniquement :

- 1 Attestation de Quotient Familial CAF** (à défaut, votre dernier avis d'imposition)².

Attention → Des frais de dossier par élève et par spécialité demandée s'ajoutent aux frais de scolarité gérés par la Régie centralisée. Ces frais de dossier restent obligatoirement dû chaque année quel que soit le résultat d'admission. Dans le cadre d'une procédure de dématérialisation, les factures seront automatiquement envoyées par e-mail.

¹ /\ La pratique de la danse en conservatoire ne dépend pas du code du sport mais du code de l'éducation. La danse reste donc régie par la **loi du 10 juillet 1989, relative à l'enseignement de la danse**, inscrite au livre III du code de l'éducation. Certains médecins sont réticents à fournir un certificat médical chaque année. En cas de difficulté pour obtenir ce certificat auprès d'un médecin, vous pouvez présenter à votre médecin l'article R 362-2 du code de l'éducation qui est toujours en vigueur : "Les exploitants doivent s'assurer, avant le début de chaque période d'enseignement, que les élèves sont munis d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'enseignement qui leur est dispensé. Ce certificat doit être renouvelé chaque année. A la demande de tout enseignant, un certificat attestant un examen médical supplémentaire doit être requis."

² Pour les Saint-Germainois, des réductions sur les frais de scolarité peuvent être calculées sur la base du QF CAF. A défaut de justificatifs, le plein tarif Saint-Germainois sera appliqué. Le QF ne s'applique pas au tarif hors Saint-Germain. Pour toute information sur le règlement des factures écrire à : regie.centralisee@saintgermainenlaye.fr

